

Dans cette **revue de presse 27 octobre au 9 novembre**: un communiqué des associations patronales en faveur des hausses des frais de scolarité, des sorties des regroupements étudiants, des syndicats et des groupes communautaires qui dénoncent les hausses des frais de scolarité et affichent leur solidarité avec la manifestation du 10 novembre et un excellent article qui fait la différence entre le mouvement Occupy et le mouvement étudiant; «Hausse des droits de scolarité - Indignation fourre-tout», le 7 novembre. À lire.

9 novembre 2011

Droits de scolarité

Les principales associations patronales exhortent le gouvernement à maintenir le cap

Communiqué de presse

LBR.ca - MONTRÉAL, le 9 novembre 2011 - Les principales associations patronales du Québec (Fédération des chambres de commerce du Québec, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Conseil du patronat du Québec et Manufacturiers et exportateurs du Québec) ont joint leur voix ce matin pour exhorter le gouvernement du Québec de maintenir sa décision de hausser les droits de scolarité de 325 dollars par année au cours des cinq prochaines années et ce afin de combler le manque à gagner des universités.

« L'éducation est le plus bel investissement qu'une personne peut faire dans sa vie et il ne s'agit pas ici d'un débat sur l'accessibilité puisque le gouvernement a déjà dit qu'il augmenterait l'aide aux étudiants dans le besoin, a déclaré Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ. Nous croyons qu'il est important pour le Québec de maintenir un financement adéquat afin que la formation des étudiants soit de grande qualité. Les étudiants québécois ne contribuent que pour 12,7 % contre 25 % dans le reste du Canada créant un manque à gagner de 700 millions de dollars. »

« L'état des finances publiques ne nous permet plus collectivement de maintenir le statu quo en matière de droits de scolarité. Les montants qui seront dorénavant exigés des étudiants permettront, à terme, de redonner à notre système d'éducation un peu plus d'oxygène pour assurer son financement et son développement. Dans ce contexte, nous croyons que le milieu étudiant a tout intérêt à accepter cette légère augmentation de frais de scolarité dont les retombées seront bénéfiques pour eux, pour ceux qui leur succéderont et pour toute notre société », a fait valoir Mme Martine Hébert, vice-présidente, Québec de la FCEI.

« Dans le contexte de concurrence mondiale actuel, les institutions universitaires québécoises se doivent de rester compétitives afin d'attirer les meilleurs chercheurs et les meilleurs étudiants et cela passe nécessairement par un financement adéquat. Compte tenu de la situation actuelle des finances publiques, il serait irresponsable d'alourdir la facture payée par les contribuables et les employeurs sans demander aux étudiants de faire également leur part. Le gouvernement doit s'assurer, entre autres, que l'aide financière aux études soit adaptée aux besoins réels des étudiants et que les universités favorisent l'atteinte de meilleurs résultats, notamment quant au nombre de diplômes délivrés », a ajouté le président du Conseil du patronat du Québec, M. Yves-Thomas Dorval.

« L'excellence universitaire n'est pas optionnelle et l'enjeu financier est plus que jamais au cœur de leur performance. Le rôle des universités dépasse d'ailleurs celui de l'éducation : elles sont vitales pour le dynamisme de la R-D, du système d'innovation et donc pour l'avenir économique du Québec. Il faut absolument rééquilibrer la structure financière des universités québécoises en faveur d'un engagement plus fort de la part de ses bénéficiaires et donc plus porteur pour une construction collective et durable d'une économie du savoir » a précisé M. Simon Prévost, président de Manufacturiers et exportateurs du Québec.

09 novembre 2011

Droits de scolarité: la hausse entraînera des pertes pour l'État

Pascal Breton, La Presse

La hausse des droits de scolarité entraînera une baisse de la clientèle dans les universités, provoquant à long terme des pertes fiscales variant de 1,1 à 2,4 milliards pour l'État.

C'est ce que soutient la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) dans une note économique dévoilée hier, à l'aube d'une journée de grève qu'ont appuyée plus de 110 000 cégépiens et étudiants du Québec.

La FECQ estime que la hausse des droits de scolarité de 1625\$ en cinq ans entraînera une diminution de 4000 à 9000 étudiants dans les universités au cours de la même période.

Ce nouvel argument survient au moment où des milliers d'étudiants se préparent à envahir les rues de Montréal, demain, pour protester contre la hausse des droits de scolarité.

09 novembre 2011

Libre opinion - Droits de scolarité: une question de justice intergénérationnelle

Thierry St-Cyr, ancien député de Jeanne-Le Ber et actuel président de la Commission de la citoyenneté du Bloc québécois, La Presse

Il y a de ces règles qui s'appliqueraient partout dans l'univers et qui ne sauraient souffrir d'aucune exception. La loi de l'offre et de la demande en est une. Pourtant, des gens — par ailleurs autrement adeptes fervents des lois du marché — n'hésitent pas à dire qu'une éventuelle hausse des droits de scolarité n'aurait pas de conséquences sur la fréquentation scolaire. En vertu d'un raisonnement inexplicable, une hausse du prix de ce service n'aurait aucun impact sur la demande. À l'heure où l'éducation revêt une importance stratégique pour les nations, décourager — même minimalement — la fréquentation universitaire est pour le moins inopportun.

Mais l'incohérence de l'argumentation en faveur de la hausse des droits de scolarité ne s'arrête pas là. Par exemple, certains prétendent que des droits de scolarité peu élevés seraient une «subvention déguisée» pour les plus riches, car ceux-ci recevraient l'aide de l'État alors qu'ils ont les moyens de payer. Un adolescent répondrait probablement «c'est quoi le rapport?». Et il aurait raison.

La réalité est que tous les services publics gratuits le sont pour tous. Dans notre société, le milliardaire reçoit gratuitement des soins de santé et personne ne s'en scandalise. Personne ne s'émeut qu'un aîné aisé puisse s'asseoir gratuitement sur un banc public au même titre que son voisin moins fortuné. Et on n'a jamais entendu dire que les routes publiques constituent une «subvention déguisée» pour les conducteurs de Porsche! C'est tout simplement parce que la tarification ne peut aucunement assurer efficacement et équitablement la répartition de la richesse; c'est l'impôt sur le revenu qui accomplit cette tâche.

Le vrai pragmatisme

Un autre argument souvent avancé est que les étudiants universitaires devraient payer une plus grande part des services qu'ils reçoivent parce qu'ils seront vraisemblablement plus riches que les autres. Tout d'abord, rappelons que ce n'est pas toujours le cas. Pour éviter toute injustice, il vaut mieux, encore une fois, se fier à l'impôt sur le revenu pour récupérer les sommes ainsi «investies» dans les études universitaires.

Et, de nouveau, pourquoi n'applique-t-on ce genre de raisonnement qu'aux étudiants universitaires? Être en santé, avoir accès à un réseau de transport efficace, être protégé contre le vol par la police et par la justice, recevoir une éducation secondaire, voilà autant de services publics qui permettent aux individus qui en bénéficient de s'enrichir. Pourtant, peu de voix s'élèvent (avec raison) pour demander la fin de la gratuité de ces services de l'État.

Enfin, il est commode de rejeter toutes les objections quant à la solidarité sociale et à l'accessibilité en proposant simplement de hausser les prêts consentis aux étudiants. Dans un contexte de déficit budgétaire, cette «solution» à un problème ainsi artificiellement créé ne constitue ni plus ni moins qu'un transfert d'une dette collective — assumée par tous — en une multitude de dettes individuelles, reposant sur les seules épaules des étudiants. En matière d'équité générationnelle, on repassera...

Certains croient que le gel des droits de scolarité est une position trop idéaliste et appellent à plus de «pragmatisme». Je crois au contraire que c'est la gratuité scolaire qui constitue l'idéal à atteindre et que c'est le gel des droits de scolarité qui constitue la réponse «pragmatique» à cet objectif. Dans le Québec que je souhaite, le gouvernement annoncerait une baisse symbolique annuelle d'un dollar des droits de scolarité. Ce serait un signal clair sur notre volonté de traiter les jeunes de la même façon que le reste de la société. Ce serait un message fort sur l'importance que nous accordons à l'éducation. Ce serait une illustration puissante du Québec que nous voulons construire.

Thierry St-Cyr, ancien député de Jeanne-Le Ber et actuel président de la Commission de la citoyenneté du Bloc québécois

09 novembre 2011

Selon la Fédération étudiante collégiale du Québec - Une hausse des droits coûteuse pour Québec

Lisa-Marie Gervais, Le Devoir

En se privant de diplômés, le Québec se privera d'importants revenus fiscaux. C'est ce qu'a démontré la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) dans une note économique qui conclut que la hausse des droits de scolarité pourrait entraîner des

pertes fiscales de l'ordre de 1,1 milliard à 2,4 milliards de dollars et priver le réseau de plusieurs milliers d'étudiants.

Grâce au concours d'une économiste québécoise et à des travaux d'une chercheuse américaine, en plus de la collaboration de l'économiste Pierre-Guy Sylvestre, la FECQ a pu estimer que la hausse annoncée des droits de scolarité (1625 \$ sur cinq ans), combinée à l'augmentation des frais afférents, entraînera la perte de 4000 étudiants, de 9000 selon les estimations les plus pessimistes.

C'est en se basant sur ces deux nombres que la FECQ a ensuite pu quantifier les pertes de revenus fiscaux pour l'État, en fonction d'une note statistique du ministère de l'Éducation qui chiffrait ce qu'un étudiant universitaire versait en taxes et impôts. «La ministre de l'Éducation doit se rendre à l'évidence et cesser de prétendre que la hausse des frais universitaires sera sans impacts sur les étudiants et leur famille», a soutenu le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, en annonçant qu'une vaste campagne de sensibilisation sera menée auprès des familles de la région métropolitaine et de la ville de Québec.

Avec d'autres organisations étudiantes et de nombreux groupes les appuyant, notamment les grandes centrales syndicales, la FECQ descendra dans la rue dès demain pour manifester contre la hausse des droits de scolarité.

08 novembre 2011

L'appel à la grève étudiante a peu d'échos à Québec

Marc Allard, Le Soleil

(Québec) L'appel à une grève nationale contre la hausse des droits de scolarité ne reçoit pas beaucoup d'appuis chez les étudiants de la région métropolitaine de Québec, qui pour la plupart vont aller à leurs cours comme d'habitude jeudi.

Alors que quelque 140 000 étudiants québécois ont manifesté leur intention de débrayer dans deux jours, seul un cégep de Québec et deux associations étudiantes de l'Université Laval ont embarqué dans le mouvement.

«Ce n'est pas en ce moment la région qui est la plus mobilisée», dit Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). «Mais les choses sont en train de se mettre en branle.»

À l'Université Laval, les associations des étudiants en histoire et en philosophie ont voté en faveur d'un débrayage jeudi. Ensemble, ils représentent 500 étudiants. À titre de comparaison, plus de 11 800 étudiants de l'Université de Montréal devraient participer à la journée de grève.

Sébastien Harvey, président de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), explique que depuis la rentrée, la CADEUL s'est surtout concentrée sur la tenue, en octobre, d'un référendum sur la hausse des droits de scolarité (66,88 % des étudiants ont voté contre la hausse).

«À Montréal, c'est sûr qu'ils ont utilisé un chemin qui permettait plus d'aller vers les manifestations, grèves et Cie, dit-il. [...] Pour l'instant, c'est sûr qu'on n'est pas rendu à la même place. Mais on est convaincu que dans pas longtemps, les étudiants devraient se mobiliser pour s'opposer à cette hausse-là.»

Vote d'associations

D'ici mercredi, trois associations représentant environ 2700 étudiants de l'Université Laval prévoient voter sur la journée de grève. Selon M. Harvey, 300 étudiants devraient monter dans un autobus pour aller manifester jeudi, à Montréal, contre la hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année pendant cinq ans, à partir de 2012 (soit 1625 \$ à terme).

Bien que leur association soit la seule, parmi les cinq cégeps, à être affiliée à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) dans la région, les étudiants du Cégep de Sainte-Foy ont refusé à 55,3 % qu'il y ait une levée de cours jeudi.

Selon Michaël Bellemarre, attaché politique de l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy, le rejet de la levée de cours s'explique notamment par le fait que plusieurs

étudiants ne voulaient pas manquer un cours, mais aussi parce que plusieurs d'entre eux sont d'accord avec la hausse des droits de scolarité.

Même si elle n'est pas affiliée à l'ASSE, l'Assemblée générale étudiante du Collège François-Xavier-Garneau, qui représente quelque 6000 étudiants, est la seule, parmi les cinq cégeps de la région métropolitaine de Québec, à avoir voté (à 63 %) en faveur d'une levée de cours jeudi. Une ligne de piquetage est prévue en matinée - avant 7h -, devant le cégep.

L'association des étudiantes du Cégep Limoilou a quant à elle décidé d'opter pour une «occupation» du Cégep, de demain 7h à jeudi à la même heure. Des étudiants vont passer la nuit au Cégep et des activités auront lieu autour de la hausse des droits de scolarité.

Au Cégep de Lévis-Lauzon, le taux de participation n'a pas été assez élevé pour que les étudiants puissent se prononcer sur un débrayage. Il n'y aura pas de levée de cours non plus au Cégep Champlain-St. Lawrence.

Les associations étudiantes des quatre cégeps francophones de la région métropolitaine de Québec enverront elles aussi plusieurs étudiants manifester jeudi à Montréal.

07 novembre 2011

Hausse des droits de scolarité - Indignation fourre-tout

Marie-Andrée Chouinard, Le Devoir

Les étudiants ont promis un raz-de-marée dans les rues cette semaine, pour ébranler ce gouvernement promoteur de la hausse des droits de scolarité. Mais que pèse leur cause dans la balance de l'indignation quand le monde entier crie son exaspération?

Il s'agit presque d'un murmure dans cette grande fanfare de l'indignation. La cause de «nos» étudiants en rogne contre la hausse des droits de scolarité fait carré beige pâle alors qu'on aurait voulu revoir le symbole rouge vif qui a déjà fait leur succès. Ils essaient de vociférer leur message, mais on les entend à peine.

Les syndicats membres de l'Alliance sociale ont promis de leur prêter main-forte, et de pousser le cri à leurs côtés cette semaine. «Ça devrait tous nous indigner qu'on vienne chercher l'argent aux étudiants et dans la classe moyenne pour le donner à ceux qui n'en ont pas vraiment besoin», a affirmé Lucie Martineau, du Syndicat de la fonction publique du Québec, en guise d'allusion aux indignés qui campent dans les quartiers d'affaires de plusieurs grandes villes d'Amérique.

La syndicaliste a raison. La cause des étudiants du Québec est la représentation parfaite de ce que dénonce le mouvement des indignés, de Wall Street à Oakland, en passant par le Québec de Régis Labeaume. Déséquilibre entre les riches et les moins nantis. Les 99 % qui rugissent, ce sont eux, ces étudiants qui craignent qu'une hausse «galopante» des droits, telle que le gouvernement de Jean Charest en a décidé, ne vienne contrecarrer leur droit à une éducation supérieure accessible. Au Québec, c'est le poids du 1 % qui a anéanti la voix des 99 %. La classe affaires, les dirigeants d'université ont brandi le tableau des données du sous-

financement; l'équation qui jadis ne «passait» pas, ni chez les dirigeants ni non plus dans la population, a tout naturellement pris le chemin du décret gouvernemental. Le gel des droits, il est vrai, n'était plus tenable. Mais une indexation raisonnable plutôt qu'un rattrapage condensé des années perdues aurait mieux passé la rampe. Cette fois, on a ouvert les valves. Et au diable les effets sur l'accessibilité!

Perdues dans un concert de protestations, les voix étudiantes s'étouffent, exaspèrent. Elles ont pourtant tellement à dire: ne vient-on pas de constater à quel point cette couche de la population est lourdement endettée, le tiers des étudiants du Canada terminant leurs études avec une dette de 20 000 \$? Au Québec, 65 % des bacheliers ont 14 000 \$ de dettes — «le passif le plus profitable de toute ma vie!», serineront ministres, recteurs et autres membres de la Chambre de commerce pour dire à quel point, de là où ils se trouvent, cette dette vaut son pesant d'or.

Cet automne, une étude-choc produite par le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études a même évalué que 2,5 % de l'effectif étudiant pourrait être dissuadé de mettre le pied à l'université par l'augmentation de 1625 \$ sur cinq ans des droits. Mais la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, y a vu l'occasion de redire sur tous les tons jusqu'à quel point étudier est un bon «investissement».

Les indignés du monde ont choisi de n'adhérer à aucun groupe, à aucune cause, espérant grossir leurs rangs et mieux faire porter leur message. Louable intention. Mais dans le fourre-tout de l'indignation, quelques cris percutants se noient, alors qu'ils portent un message essentiel. Écoutons les étudiants.

07 novembre 2011

Droits de scolarité - Les étudiants obtiennent de nouveaux appuis

Les étudiants du Québec qui luttent contre la hausse des droits de scolarité ont obtenu hier plusieurs autres appuis.

La Presse canadienne, Le Devoir

À quatre jours de la grande manifestation étudiante du 10 novembre, plus de 130 groupes, dont la Fédération des femmes du Québec, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), le Front d'action populaire en réaménagement urbain et la Ligue des droits et libertés ont manifesté leur opposition à l'augmentation des droits de scolarité prévue en 2012.

En entrevue, la présidente de la FIQ, Régine Laurent, a expliqué que cette hausse ne touche pas que les étudiants, mais toute la population en général, ajoutant que cela nuira aux chances des familles de classe moyenne d'assurer à leurs enfants une éducation postsecondaire.

De son côté, la présidente de la FNEEQ, Marie Blais, soutient que l'augmentation des droits de scolarité ne réglera pas le problème du financement des universités et croit que cette mesure mettra «en danger» l'avenir des jeunes.

Une manifestation ce jeudi

Pour la présidente de la FIQ, la hausse des droits de scolarité va ramener le Québec à l'époque où l'origine sociale était un facteur déterminant pour l'avenir des jeunes. Elle croit aussi que cette hausse entraînera une augmentation de l'endettement, ce qui permettra aux banques de s'enrichir davantage auprès des moins bien nantis.

Mme Laurent estime enfin qu'un accès plus difficile aux études pourrait décourager plusieurs jeunes de vouloir s'engager dans des études en santé, ce qui pourrait ralentir le rattrapage de la pénurie de main-d'œuvre.

Au moins une douzaine d'associations membres de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FÉCQ) ont fait part de leur intention de débrayer pour une journée, à l'occasion de la manifestation du 10 novembre. Les cégeps ont confirmé leur appui au mouvement lors du congrès de la FÉCQ, qui se tenait à Baie-Comeau hier.

04 novembre 2011

Hausse des droits de scolarité - Les syndicats prêtent main-forte aux étudiants

Lisa-Marie Gervais, Le Devoir

Les étudiants ne seront pas les seuls à descendre dans la rue pour s'opposer à la hausse des droits de scolarité: les grandes centrales syndicales, dont la CSQ, la CSN et la FTQ regroupées au sein de l'Alliance sociale, ont confirmé hier leur présence à la grande manifestation du 10 novembre prochain, montrant ainsi leur appui ferme à la cause.

C'était une imposante armada qui attendait les journalistes hier en conférence de presse. À une même table, en plus de la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, et du président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin, étaient assis sept représentants de syndicats, parlant au nom de 660 000 membres. «Ce qui nous réunit, c'est l'idéal d'une société juste», a dit Réjean Parent, président de la CSQ.

«Tous les citoyens et citoyennes devraient être indignés au Québec», a pour sa part soutenu Lucie Martineau, du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), faisant allusion aux occupants de Wall Street. «Ça devrait tous nous indigner qu'on vienne chercher l'argent aux étudiants et dans la classe moyenne pour la donner à ceux qui n'en ont vraiment pas besoin.»

Aux côtés de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, l'Alliance sociale avait participé en mars dernier à la marche dans Montréal contre des mesures comme la taxe santé de 200 \$, le dégel des frais de scolarité et les compressions budgétaires. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, avait reculé sur l'idée d'une franchise santé. Et il y a environ un an, lors de la rencontre des partenaires sur le financement des universités à Québec, les syndicats s'étaient tenus debout aux côtés des étudiants lorsque ceux-ci avaient claqué la porte de la rencontre.

Les droits de scolarité du Québec demeurent les plus faibles au Canada. Cela n'émeut guère les étudiants, qui ne voient, dans la «hausse draconienne» de 1625 \$ sur cinq ans à compter de 2012, que la réduction de l'accessibilité aux études et l'augmentation de l'endettement. «Le Québec avait fait ce choix-là, à la suite du rapport Parent, de créer un modèle d'accessibilité unique. On en était fiers. C'est très difficile de voir ce recul-là. [...] On veut se comparer à la moyenne canadienne sans savoir pourquoi», a déploré Martine Desjardins.

La ministre est inflexible

Répondant à l'appel des universités qui se plaignent d'un sous-financement, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, demeure campée sur sa position: la hausse des droits de scolarité est nécessaire et inévitable. Elle estime que la situation n'est pas la même qu'en 2005 — alors que l'annonce du gouvernement Charest qu'il fallait réduire de 103 millions le programme d'aide financière aux études avait provoqué un important tollé étudiant. «On est dans une autre situation et on estime que les étudiants doivent payer leur juste part. C'est un plan bien pensé de financement des universités, avec une reddition de compte des universités», a dit l'attaché de presse de la ministre Beauchamp, Dave Leclerc.

Selon lui, il n'est pas surprenant que les syndicats appuient le mouvement des étudiants. «C'est un droit démocratique et on s'attendait à des manifestations. Cependant, ça doit être fait dans le respect des lois et des règlements», a poursuivi M. Leclerc. Il s'est dit heureux que les syndicats aient pris «la responsabilité de dénoncer les actes de violence». «On se fie à eux pour qu'ils assurent l'ordre de cette manifestation.»

Il est encore trop tôt pour prévoir le nombre de participants à la manifestation, mais les étudiants, y compris les membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) se sont dits confiants. Plusieurs mandats de grève ont été obtenus et d'autres seraient à venir. Au total, on prévoit le débrayage de quelque 110 000 étudiants.

04 novembre 2011

Financement des universités

Les anglophones avantagées

David Rémillard, Impact Campus

Selon une étude sur le financement des universités réalisée par le chercheur Louis Préfontaine, les universités anglophones du Québec sont sur-financées.

Selon un document contenant les grandes lignes de l'étude à venir, dont Impact Campus a obtenu copie, les universités anglophones du Québec accaparent 22,3% du financement universitaire au Québec alors que les anglophones ne représentent que 8,2% de la population. M. Préfontaine y voit une injustice flagrante considérant que les francophones hors-Québec ne jouissent pas d'un tel traitement.

Six fois plus financés

Selon des données de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire, en 2008-2009, le financement des études postsecondaires en français hors Québec atteignait 480 millions de dollars alors que le financement postsecondaire en anglais au Québec était de 1,6 milliards de dollars.

Selon des données de Statistiques Canada parues en 2006, la langue d'usage au pays, soit la langue utilisée à l'école ou au travail, on dénombre 787 000 anglophones au Québec et 605 000 francophones hors Québec.

En comparant ces données et en calculant les proportions, M. Préfontaine en est arrivé au constat que les étudiants anglophones au Québec sont six fois plus financés que les francophones hors Québec.

Le cas de la médecine

Selon les données recueillies par M. Préfontaine, 25% des places dans les facultés de médecine au Québec sont réservées à l'Université McGill. Le chercheur y voit une profonde injustice, considérant que selon l'Association des facultés de médecine du Canada, 52% des médecins diplômés en 2008 ont quitté la province après leurs deux années de résidence.

Le Mouvement Québec Français outré

Mario Beaulieu, président du Mouvement Québec Français, trouve complètement aberrant les agissements du gouvernement, qui tente actuellement d'augmenter les frais de scolarité. « Qu'on commence par financer équitablement les universités francophones avant de vouloir hausser les frais de scolarité », a-t-il déclaré lundi.

Il estime notamment que la perte linguistique est directement liée à ce débalancement du financement universitaire. M. Beaulieu ajoute que les places dans les universités anglophones au Québec ne sont pas limitées au Québec, alors que les places francophones au Canada le sont. En conséquence, les francophones n'ont d'autre choix que de se rabattre sur des études en anglais. « Il y a donc une perte linguistique », a-t-il expliqué.

04 novembre 2011

Frais de scolarité

Le dernier cri avant la grève ?

David Rémillard, Impact Campus

C'est ce jeudi le 10 novembre que les étudiants opposés à la hausse de 1625\$ des frais de scolarité manifesteront devant les bureaux de Jean Charest à Montréal. Il s'agit selon les associations étudiantes de la dernière tentative de se faire entendre par le gouvernement avant de passer au plan B.

Selon Gabriel Nadeau-Dubois, vice-président aux communications à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), le gouvernement devra absolument réagir suite à la manifestation de jeudi sans quoi des mesures plus sévères seront envisagées par les mouvements étudiants. « Si au début de la session d'hiver le gouvernement n'a pas reculé ou ne négocie pas, notre plan d'action prévoit une assemblée générale et des votes de mandat de grève générale illimitée », a-t-il fait savoir.

Selon M. Nadeau-Dubois, la grève a été « le seul moyen pour faire reculer le gouvernement dans le passé ». Advenant un échec de la manifestation de jeudi, l'ASSÉ ouvrira ses structures pour créer la CLASSE, une coalition temporaire pour lutter contre la hausse des frais de scolarité. Toutes les associations étudiantes à travers la province pourront donc s'y joindre et militer aux côtés de l'ASSÉ.

La grève en dernier recours

À l'Université Laval, les deux grandes associations étudiantes, la CADEUL et l'AÉLIÉS, la grève n'est certainement pas un objectif mais plutôt un moyen comme un autre de se

faire entendre advenant un échec des mobilisations. « Le but principal de la manifestation de jeudi, c'est la table de négociations », a expliqué Christophe Navel, vice-président aux affaires étudiantes de l'AÉLIÉS. Même son de cloche chez son homologue de la CADEUL Jean-François Normand. « La grève n'est pas exclue, mais ce n'est pas à nous de décider mais aux étudiants », a-t-il fait valoir.

C'est également dans cet état d'esprit que se trouve la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Simon Harvey, vice-président de la FECQ, s'est toutefois montré plus pessimiste quant aux chances de succès de la mobilisation. « L'idéal serait que la ministre Line Beauchamp [de l'éducation] réagisse le 11 novembre, mais ça n'arrivera sûrement pas », a-t-il déploré. « La possibilité de grève à l'hiver dépendra de la volonté de nos étudiants », a-t-il conclu.

Plus de 120 000 étudiants en grève

Selon les dernières estimations, ce sont près de 120 000 étudiants à travers la province qui auront une levée de cours le 10 novembre pour aller manifester. Il s'agit de la plus importante mobilisation étudiante depuis 2005, année où le gouvernement Charest tentait de sabrer à hauteur de 103 millions de dollars le régime de prêts et bourses du Québec.

Des appuis non-étudiants se sont également ajoutés à la mobilisation, alors que 130 groupes sociaux se sont ralliés derrière la cause étudiante, dont des centrales syndicales telles que la CSN. « Nous sommes très heureux de l'enthousiasme et de l'ampleur de la mobilisation de jeudi. Nous croyons que cela va contribuer de manière significative à ébranler le gouvernement », a fait savoir Gabriel Nadeau-Dubois.

03 novembre 2011

Frais de scolarité: près de 80 000 étudiants en grève le 10 novembre

Philippe Teisceira-Lessard, La Presse Canadienne, La Presse

Les étudiants tireront une première salve le 10 novembre dans leur bataille contre la hausse des frais de scolarité décrétée par le gouvernement Charest.

Près de 80 000 étudiants débrayeront pour une journée, jeudi prochain, à l'occasion d'une manifestation nationale.

Pour Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), l'ampleur du mouvement est surprenante. Selon lui, un seul vote de grève a échoué dans toute la province et le cap des 100 000 étudiants en grève devrait être dépassé d'ici quelques jours.

«Ça déboule à une vitesse incroyable. Hier [mercredi], il y a eu 25 000 personnes qui ont voté en faveur. À chaque jour on reçoit des résultats de votes. C'est souvent des votes très convaincants. C'est du jamais vu», a-t-il affirmé en entrevue téléphonique.

Si plus de 10 000 manifestants sont attendus le 10 novembre dans les rues de Montréal, une campagne plus intense devrait commencer dès l'hiver prochain. Des associations étudiantes affirment qu'une grève générale est devenue inévitable, alors que d'autres disent attendre la réaction de Québec.

Et les étudiants ne seront pas seuls pour tenter de faire reculer la ministre de l'Éducation Line Beauchamp, qui sert de porte-étendard au gouvernement dans ce dossier.

Appui des centrales syndicales

Les centrales syndicales québécoises ont annoncé jeudi matin à Montréal qu'elles appuieront les étudiants dans leur croisade. Elles fourniront un soutien logistique et financier aux associations étudiantes afin d'organiser leur campagne politique.

Ce soutien sera le bienvenu. Les associations étudiantes ne s'attendent pas à voir le gouvernement reculer à la première manifestation et une campagne de longue haleine pourrait commencer dès l'hiver, affirme Gabriel Nadeau-Dubois, de l'ASSÉ.

«On n'est pas naïf. On sait très bien que ce gouvernement est entêté. On ne se fait pas d'illusion, il est fort probable que le gouvernement ne recule pas après la manifestation du 10 novembre», a-t-il indiqué.

Le gouvernement Charest a annoncé l'an dernier qu'à compter de 2012, les étudiants devront assumer une hausse de leurs frais de scolarité de 325 \$ par année pendant cinq ans, soit 1625 \$ à terme. Leur contribution de base passera donc d'environ 2200 \$

par année à 3800 \$. La facture des étudiants québécois resterait toutefois parmi les plus basses au pays.

Avenir hypothéqué

Selon Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), cette augmentation des frais de scolarité hypothèque l'avenir des jeunes Québécois en augmentant leur endettement.

Les besoins en main-d'oeuvre de la province pourraient même ne pas être comblés parce que moins de futurs travailleurs fréquenteront l'université.

«On ne peut pas se payer le luxe, comme société québécoise, de laisser pour compte des étudiants et des étudiantes qui seraient découragés par l'endettement en termes de prêts étudiants», a-t-il plaidé.

Ces jeunes «renonceraient à certains programmes, renonceraient à se scolariser plus et à aller chercher des diplômes d'études supérieures», a dit le dirigeant syndical.

M. Parent met toutefois en garde les étudiants: les centrales syndicales ne pourront maintenir leur appui si des actes de violence sont posés durant les manifestations ou les autres actions qui seront organisées.

02 novembre 2011

Les cégeps limitent les dégâts

Les coupes demandées seront de 19,8 millions plutôt que de 30 millions, mais les services sont déjà affectés, dénoncent les professionnels du milieu

Lisa-Marie Gervais, Le Devoir

Même si les compressions ont été réduites à 19,8 millions au lieu de 30, la Fédération des cégeps est toujours en négociation avec le ministère de l'Éducation (MELS) pour déterminer les modalités de ces coupes annoncées en septembre dernier. Mais pour les professionnels du milieu collégial, il est minuit et cinq, car les services aux étudiants sont déjà affectés dans plusieurs collèges.

Réunis il y a quelques jours en conseil fédéral, les membres de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) se sont dits vivement inquiets et ont annoncé leur intention d'intervenir dans le débat. «On veut mener une série d'actions concrètes qui vont se faire en accord avec les lignes qu'on va dégager. Ça peut aller des conseils d'administration à des comités locaux dans les collèges», a dit Bernard Bérubé, président de la FPPC-CSQ. «Il va falloir le dire qu'il y a 10 % de compressions dans les collèges et que nous n'avons pas d'autres revenus que ceux provenant du ministère», a-t-il ajouté.

Les services aux étudiants sont nécessairement touchés, croit M. Bérubé. Il constate déjà que certains psychologues ou autre professionnels ne sont pas remplacés en cas d'absences prolongées, par exemple lors d'un congé de maternité. «On voit une diminution de l'embauche dans les centres d'aide aux étudiants», a-t-il indiqué.

Réserves épuisées

Selon lui, les cégeps ont beau puiser dans leur réserve de fonds, celle-ci n'est pas sans fin. «La majorité des collèges s'en tirent pour l'instant à même leur fonds de réserve, mais elles vont être vides à un moment ou à un autre», a soutenu M. Bérubé. Il rappelle que subsiste un imbroglio à dénouer entre la Fédération des cégeps, qui souhaiterait que les coupes soient faites de façon paramétrique, c'est-à-dire selon le nombre d'élèves par collège, contrairement au ministère, qui voudrait qu'on retranche environ le tiers des fonds de réserve des cégeps, soit 70 millions.

Il dénonce également le manque de financement pour les élèves en difficulté d'apprentissage, octroyé par le MELIS. Cette année, cette enveloppe non dédiée est de 4 millions, montant que se partagent les collèges sans égard au nombre d'élèves souffrant de troubles d'apprentissage ou de problèmes de santé mentale. «Dans les collèges qui n'ont peu ou pas de fonds de réserve, c'est sûr que cet argent-là va y

passer», note le leader syndical. Il souligne au passage l'absence de services, par exemple psychologiques, pour les étudiants en formation continue.

01 novembre 2011

Les étudiants lourdement endettés

Pascal Breton, La Presse

En excluant le Québec, le tiers des étudiants canadiens terminent leurs études universitaires avec une dette de 20 000\$ et plus. Il y a 10 ans, seulement 20% des étudiants se trouvaient dans cette situation.

Des données obtenues en vertu de la Loi d'accès à l'information auprès du gouvernement fédéral, responsable de la gestion du régime de prêt, révèlent que l'endettement étudiant a augmenté.

En 2010-2011, les données préliminaires montrent que 20% des étudiants avaient une dette se chiffrant entre 20 000 \$ et 29 999\$ tandis que 13% des étudiants devaient plus de 30 000 \$ à la fin de leurs études universitaires.

En 2000-2001, 16% des étudiants avaient une dette se situant dans la tranche 20 000 \$ - 29 999 \$ et 5% dans la tranche 30 000 \$ et plus.

Au cours de la même période, la proportion d'étudiants universitaires avec une dette étudiante de moins de 5000 \$ a baissé de 22 à 17%.

«Les étudiants dépendent de plus en plus de l'aide financière aux études. C'est pour cette raison qu'avant, il y avait davantage de prêts autour de 5000 \$ alors que maintenant, les prêts sont plus élevés parce que les frais pour étudier sont plus élevés», explique Roxanne Dubois, présidente de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes.

Inquiétudes au Québec

Ces données n'incluent pas le Québec, puisque celui-ci reçoit des subventions du fédéral pour gérer son propre programme de prêts et bourses.

Par contre, la tendance à l'endettement est la même. Ce qui se passe au Canada, en plus de la hausse des droits de scolarité de 1625\$ en cinq ans annoncée par Québec, n'a rien de rassurant, explique la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Martine Desjardins.

«C'est très inquiétant pour nous», souligne-t-elle en rappelant que l'étude sur l'endettement étudiant dévoilée récemment par la FEUQ démontrait que 65% des étudiants s'endettaient de 14 000 \$ à la fin d'un baccalauréat de trois ans.

Les étudiants sont également de plus en plus nombreux à cumuler à la fois des prêts étudiant, familial et personnel pendant leurs études.

Le nombre d'étudiants qui a atteint le niveau maximal annuel d'endettement prévu par la loi de même que de ceux qui font faillite est d'ailleurs en hausse au Québec.

Le ministère de l'Éducation recensait 1564 faillites en 2009-2010, comparativement à 1267 en 2001-2002, tous niveaux d'enseignement confondus.

Malgré l'endettement élevé, le nombre de faillites a considérablement diminué dans le reste du Canada pendant la même période. Il est passé de 4665 à 777, indiquent les chiffres fournis par le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Le fait qu'il n'y ait pas de cégep dans le reste du Canada, de même que les bourses plus importantes peuvent expliquer en partie ces disparités, avance Jacques Hamel, professeur en sociologie à l'Université de Montréal.

«Au Québec, les étudiants s'endettent dès le cégep, surtout s'ils étudient dans un programme à l'extérieur de leur ville ou s'ils prennent plus de temps pour le faire. C'est inquiétant à mes yeux, car lorsqu'ils arrivent pour faire leur baccalauréat à l'université, certains sont déjà passablement endettés», souligne-t-il.

- Avec la collaboration de William Leclerc

Futures infirmières: l'obligation d'un bac n'aviverait pas la pénurie